



*Nous sommes prêts aux situations d'urgence. Vous devez l'être aussi.*

## Édition consacrée à la préparation aux urgences



**Maire  
Anthony  
Housefather**

Dans son livre *The Unthinkable: Who Survives When Disaster Strikes—and Why*, la journaliste d'investigation Amanda Ripley analyse les catastrophes qui sont survenues en portant attention à la manière dont les gens réagissent dans ces situations. Elle soutient qu'en situation de catastrophe, comme lors d'un incendie ou d'une attaque terroriste, il se passe quelque chose dans notre cerveau qui influence notre façon de penser. À titre d'exemple, il s'est écoulé six minutes avant que les gens ne commencent à fuir le World Trade Center après l'impact, et c'est même en marchant qu'ils s'enfuyaient.

Les catastrophes arrivent si peu souvent que la seule façon de s'y préparer est de bien s'exercer à faire ce qu'il faut en cas d'urgence, pour ne pas avoir à y penser le moment venu—et pour passer à l'action. C'est pourquoi les écoles organisent des exercices d'évacuation, et c'est pourquoi les autorités recommandent aux familles de s'exercer à évacuer leur résidence.

Cette édition du Courrier est consacrée à la préparation en cas d'urgence. Nous voulons que vous sachiez ce que fait la Ville de Côte Saint-Luc pour être prête à faire face à une catastrophe. Nous espérons ne jamais avoir à utiliser notre plan, mais c'est notre responsabilité d'être prêt.

Nous avons mis à jour notre plan d'urgence récemment. Le conseil municipal, le personnel de la ville et les bénévoles recevront tous les renseignements et la formation pratique nécessaires pour réagir de façon optimale en situation d'urgence. Nous continuons d'investir dans les fournitures d'urgence, telles que des lits de camp sous vide pour nos refuges et une nouvelle station de pompage pour les passages inférieurs.

*suite à la page 2*

## Les 72 premières heures d'une urgence

Vous devez vous préparer à faire face avec votre famille aux 72 premières heures d'une urgence majeure, rappelle Sécurité publique Canada, l'agence fédérale responsable de la planification des mesures d'urgence.

« Dans le cas d'une urgence majeure, il se peut que le personnel des services d'urgence mette un certain temps à se rendre jusqu'à vous puisque l'aide est apportée en priorité à ceux qui en ont le plus besoin, a souligné le maire Anthony Housefather. J'invite donc tous les résidents à se renseigner et à se préparer à l'avance à affronter toutes sortes de situations d'urgence en comprenant ce qu'il y a à faire, avant que quoi que ce soit ne se produise. »

Comme le dit le conseiller municipal de Côte Saint-Luc responsable de la planification des mesures d'urgence, les gens pourraient être confinés à leur résidence dans certaines situations d'urgence alors qu'ils devraient la quitter rapidement dans d'autres situations d'urgence. Cela dépend du type de crise.

« Beaucoup de résidents se souviennent de la tempête de verglas de janvier 1998 qui a entraîné une panne de courant qui a affecté plus de 3 millions de personnes au Québec, rappelle le conseiller Glenn J. Nashen. Certaines personnes ont installé des génératrices pour atténuer les risques, mais une panne de courant n'est qu'un des risques possibles. »

« Y a-t-il suffisamment d'essence dans votre voiture au cas où vous auriez à évacuer la ville rapidement ? Avez-vous assez d'eau en bouteille et de nourriture en conserve pour tenir chez vous pendant une semaine ? Avez-vous un ouvre-boîte manuel pour ouvrir ces boîtes de conserve ? Votre provision de médicaments est-elle suffisante au cas où vous ne pourriez la renouveler pour un certain temps ? Ce sont des questions que les gens devraient se poser maintenant, avant qu'une catastrophe ne survienne », explique le conseiller Nashen.

*suite à la page 3*



**Conseiller Glenn J. Nashen**

## Célébrer



**10 ans** depuis le referendum  
qui a mené aux défusions

**Dimanche 15 juin 16 h 30 à 18 h 30**

**Parc Pierre Elliott Trudeau—Mackle & Einstein**

**Apportez votre propre chaise.**

**Événement organisé avec la collaboration des villes de Hampstead et Montréal-Ouest**



avec  
**Bowser and Blue**

## Maire Housefather

suite de la page 1

Cet été, nous donnerons le coup d'envoi de notre service d'alerte à la communauté. Nous ajoutons automatiquement tous les numéros de téléphone figurant dans les annuaires publics afin de pouvoir vous appeler en cas d'urgence. Mais nous vous demanderons aussi d'ajouter votre numéro de cellulaire et votre adresse courriel en utilisant un site Web spécial pour vous prévenir par exemple dans le cas d'un avis d'ébullition de l'eau ou si une évacuation devient nécessaire.

Nous savons que la sécurité est une préoccupation pour ceux qui habitent à proximité d'une voie ferrée ou près de la gare de triage Saint-Luc. En 2013, nous avons donc rencontré les représentants des Chemins de fer du Canadien Pacifique pour discuter de vos inquiétudes. Nous sommes satisfaits que le CP ait pris au sérieux nos préoccupations et celles d'autres communautés au Canada. Nous avons aussi été im-

pressionnés par la technologie et les procédures en place pour prévenir les accidents.

Néanmoins, un accident de train est un des risques dont nous tenons compte dans notre plan d'urgence, et nous sommes prêts à toute éventualité, même si les possibilités sont faibles.

Finalement, vous avez aussi un rôle important dans la préparation aux urgences. Vous devez préparer un plan de secours pour vous-même et votre famille afin de pouvoir subvenir à vos besoins essentiels en cas de catastrophe pendant au moins 72 heures, soit trois jours. Vous devez prévoir de l'eau en quantité suffisante, vos médicaments d'ordonnance, de la nourriture en conserve et d'autres fournitures pour la maison.

Nous espérons n'avoir jamais à faire face à une catastrophe dans notre belle ville. Mais nous devons tous y préparer, vous aussi.

# Le Courrier

Ville de City of  
Côte Saint-Luc  
Printemps-été 2014

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Québec,  
Bibliothèque Nationale du Canada

Centre municipal Bernard Lang  
5801 boul. Cavendish  
Côte Saint-Luc, (Québec) • H4W 3C3  
Tél : 514-485-6800  
Télé : 514-485-6963  
Courriel : info@cotesaintluc.org

### Équipe éditoriale :

Maire Anthony Housefather  
Conseiller Sam Goldbloom (District 1)  
Conseiller Mike Cohen (District 2)  
Conseillère Dida Berku (District 3)  
Conseiller Steven Erdelyi (District 4)  
Conseiller Allan J. Levine (District 5)  
Conseiller Glenn J. Nashen (District 6)  
Conseiller Mitchell Brownstein (District 7)  
Conseillère Ruth Kovac (District 8)  
Tanya Abramovitch, Directrice générale

### Rédacteur :

Darryl Levine

### Traduction :

Traductions Arlette Léveillée

### Révision :

Régine Banon

### Graphisme :

Ruth Farrugia

Le Courrier est publié par la Ville de Côte Saint-Luc et distribué gratuitement à toutes les résidences de la municipalité.

LA TROUPE DE THÉÂTRE DE  
Côte Saint-Luc présente  
Côte Saint-Luc City of  
Côte Saint-Luc  
www.MTIShows.com  
Catch Me If You Can is presented with special permission from Music Theatre International (MTI). All authorized performance materials are also provided by MTI.  
421 West 54th Street, New York, NY 10019, Phone: 212-419-5684, Fax: 212-397-4684.

# CATCH ME

## IF YOU CAN

### THE MUSICAL

Adaptée du film produit par Dreamworks

Dialogue :  
Terrence McNally  
Musique :  
Marc Shaiman  
Paroles :  
Marc Shaiman et  
Scott Wittman

Auditorium Harold Greenspo  
5801, boulevard Cavendish  
Ce programme se déroule en anglais.

En soirée :

**7, 10, 11, 12, 14,  
17, 18, 19 et 21 juin à 20 h**

Billets : Adultes 27 \$\* Aînés et étudiants 24 \$\*

Avant-premières : **3 et 4 juin à 20 h**

**Matinées : 8, 15 et 22 juin à 14 h**

Billets : 18 \$\* (prix unique pour avant-premières et matinées)

\*Toutes taxes comprises

[csl-dramatic-society.com](http://csl-dramatic-society.com)

Commanditaires

**The Suburban**



Soyez informé.  
**Suivez-nous.**

Facebook Twitter Google+ YouTube

## Trois étapes pour se préparer suite de la page 1

Voici trois étapes à suivre dès aujourd'hui pour être prêt à toute situation d'urgence.

### Étape 1

#### Connaître les risques dans votre secteur

Il est peu probable que notre région soit affectée par un tremblement de terre important, mais les pannes de courant, les tempêtes de verglas, les accidents de transport et autres sont toujours possibles. Pensez à la manière dont vous devrez réagir à des événements comme ceux-là.

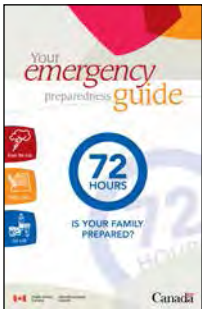
### Étape 2

#### Établir un plan

Quelles sont les issues pour sortir de la maison ? Quels sont les trajets pour fuir le quartier ? Quel serait votre plan pour réunir votre famille si vous n'êtes pas tous ensemble au moment où une catastrophe survient ? Avez-vous une personne ressource de l'extérieur de la ville avec qui communiquer ? Que ferez-vous avec vos animaux de compagnie ?

#### Préparer une trousse d'urgence

La trousse doit contenir les articles dont vous aurez besoin pour vous et votre famille, pour rester à la maison ou pour évacuer votre domicile. Consultez la liste à droite pour les articles essentiels à inclure.



Ces étapes ont été créées à partir du livret 72 heures : Votre famille est-elle prête? de Sécurité publique et Sécurité civile Canada. Pour voir le livret, consultez [www.preparezvous.gc.ca](http://www.preparezvous.gc.ca).

#### Votre trousse doit contenir au minimum les articles suivants :

- eau embouteillée
- nourriture en conserve et ouvre-boîte manuel
- lampes de poche avec piles de rechange
- radio à piles
- chargeur pour téléphone cellulaire
- chandelles et allumettes à l'épreuve de l'eau
- trousse de premiers soins et médicaments de prescription
- lait maternisé et couches pour bébé
- clés supplémentaires pour la voiture et la maison
- argent comptant et monnaie pour les téléphones publics
- une copie de votre plan d'urgence

## Préparation des locataires d'un immeuble d'appartements

Vous devez connaître le numéro du concierge ou de la compagnie qui administre l'immeuble afin d'avoir l'information nécessaire en cas de panne de courant, par exemple. Si vous avez de la difficulté à vous déplacer et que l'ascenseur ne fonctionne pas, vous pourriez avoir besoin de l'aide des voisins pour vous apporter des provisions ou d'autres articles. Encore mieux, gardez une réserve d'aliments en conserve et d'eau embouteillée pour être certain d'avoir ce qu'il vous faut.

## Préparation des personnes âgées

Que vous viviez dans une maison, un condo, un appartement ou une résidence pour personnes âgées, vous devez vous assurer d'avoir une quantité suffisante de médicaments de prescription. N'attendez pas à la dernière minute pour faire vos renouvellements. Assurez-vous d'en avoir assez pour au moins 72 heures—ou trois jours. Si vous devez quitter votre maison, assurez-vous d'avoir tout ce qu'il vous faut, incluant vos médicaments, marchette ou canne, produits d'hygiène personnelle, ainsi qu'un chandail ou une veste supplémentaire.

## Préparation des propriétaires

La plupart des téléphones résidentiels sont sans fil, ce qui est très pratique, mais qui ne fonctionne pas en cas de panne de courant. Assurez-vous d'avoir au moins un téléphone fixe dans la maison, afin de pouvoir téléphoner et recevoir des appels en cas de panne. Désignez une pièce dans la maison, idéalement une pièce sans fenêtre, comme endroit sécuritaire où vous mettre tous à l'abri en attendant la fin d'une tempête.

## Préparation des parents de bébés et de jeunes enfants

Au cas où vous ne puissiez pas sortir de la maison pendant plusieurs jours, ou que vous soyez forcés de partir avec peu ou pas de préavis, assurez-vous d'avoir suffisamment d'aliments en conserve et d'eau pour vous et vos enfants. Ceci est particulièrement important pour les bébés qui ont besoin de lait ma-

ternisé. Mettez à l'avance ces articles dans un sac que vous pourrez rapidement prendre avec vous, si nécessaire. Assurez-vous d'y mettre des couches, des lingettes et autres articles essentiels, et ajoutez quelques jouets appropriés selon l'âge des enfants pour détourner leur attention de la catastrophe.



# Service de la protection civile de Côte Saint-Luc



Jordy Reichson est le directeur de la Protection civile.

Comme d'autres villes de banlieue de l'île de Montréal, la Ville de Côte Saint-Luc possède son propre Service de sécurité publique. Mais Côte Saint-Luc va plus loin avec un service de premiers répondants bénévoles (SMU) pour les urgences médicales, et une patrouille de citoyens bénévoles. En plus de nos services locaux, nous maintenons de solides partenariats avec la police de Montréal et les services d'incendie, le service ambulancier d'Urgences-Santé, les centres locaux de services communautaires (CLSC), la police du Canadien Pacifique et la Sécurité communautaire de la Fédération CJA.

L'ensemble de ces services donne à Côte Saint-Luc la réputation d'une collectivité sécuritaire qui prend des mesures proactives pour continuer dans cette voie.

## En bref

### La Sécurité publique de Côte Saint-Luc

est chargée de faire respecter les règlements municipaux, d'aider les résidents et de protéger les propriétés de la ville. Les officiers de la Sécurité publique voient à l'application des règlements sur le stationnement et le bruit, ils patrouillent dans les parcs et les bâtiments municipaux, interviennent lors des incidents majeurs, dirigent la circulation, et bien plus encore.

### Les Services médicaux d'urgence (SMU) de Côte Saint-Luc

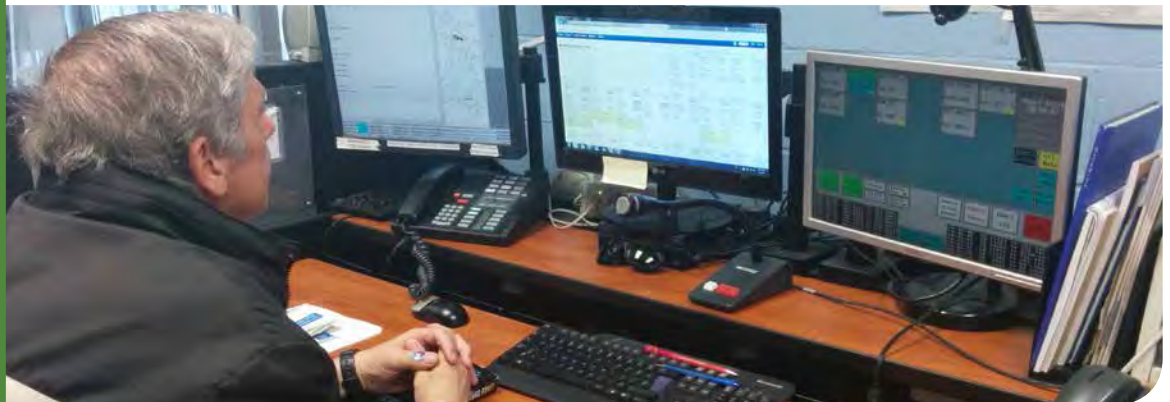
sont assurés par un groupe de bénévoles qui offrent des services de premiers répondants d'urgence. Le rôle principal des SMU est d'intervenir comme premiers répondants lors des appels d'urgence de nature médicale signalés par l'intermédiaire du système 9-1-1, pour des situations où la vie des personnes est en danger ou pour toute urgence médicale grave.

### La Patrouille de citoyens bénévoles de Côte Saint-Luc (vCOP)

patrouille dans la ville et signale les activités suspectes et les problèmes dont ils sont témoins. Les membres vCOP ne sont pas des employés chargés de l'application de la loi; ils sont plutôt les yeux et les oreilles de nos services d'urgence.

### Le Centre de communications d'urgence

est le carrefour central des services de Protection civile de la Ville. Ses préposés reçoivent et transmettent les appels pour les SMU provenant du système 9-1-1, ils traitent les demandes pour les permis de stationnement de nuit et s'occupent des affaires de la municipalité après les heures d'ouverture, incluant les rapports sur les bris d'aqueduc.



## Comment devenir bénévole pour vCOP



Pour être bénévole avec Citoyens en patrouille, il faut avoir au moins 18 ans, être en bonne santé, être en mesure de s'engager pour un minimum de six heures par mois, et pouvoir participer aux rencontres de formation bimensuelles. Tous les bénévoles doivent se soumettre à une vérification de leurs antécédents par la police.

Pour plus d'information, envoyez un courriel à [vCOP@cotesaintluc.org](mailto:vCOP@cotesaintluc.org) ou consultez [CoteSaintLuc.org/fr/CSLvCOP](http://CoteSaintLuc.org/fr/CSLvCOP).



## Comment devenir bénévole pour les SMU



Les Services médicaux d'urgence (SMU) de Côte Saint-Luc cherchent de nouveaux membres désireux de se joindre à l'équipe de premiers répondants. Les candidats doivent être actifs, prêts à s'engager sérieusement, disposés à apprendre, et ils doivent aimer les défis et vouloir faire une différence dans la communauté. Une formation en premiers soins n'est pas exigée.

Les cours pour SMU sont offerts deux fois par année. Les étudiants ont des cours en classe et poursuivent leur apprentissage sur la route, où ils répondent à de vrais appels et mettent en pratique les connaissances apprises en classe. Ils sont appelés à participer à au moins un quart de travail par semaine.

Pour plus d'information, envoyez un courriel à [ems@cotesaintluc.org](mailto:ems@cotesaintluc.org) ou visitez [CoteSaintLuc.org/fr/SMU](http://CoteSaintLuc.org/fr/SMU).



# Les conseillers

## Conseiller Sam Goldbloom



### District 1

Portefeuille :  
Protection civile

✉ sgoldbloom@cotesaintluc.org ☎ 514-485-6945

J'espère que vous avez bien surmonté le long hiver glacial auquel nous avons été soumis cette année et que vous profitez bien du printemps.

Dès le début de notre nouveau mandat de quatre ans, le maire a attribué différents portefeuilles aux membres du conseil municipal. Il m'a confié la responsabilité de la Protection civile, qui comprend le service de premiers répondants SMU (Services médicaux d'urgence), la division de la Sécurité publique, la patrouille de citoyens bénévoles et notre centre de répartition.

Nous sommes privilégiés d'habiter dans la seule ville de l'île de Montréal qui possède un service de premiers répondants. Les SMU de Côte Saint-Luc peuvent compter sur 102 bénévoles provenant de différents horizons, qui ont suivi une formation approfondie et qui détiennent la certification provinciale de premier répondant. Les SMU disposent d'une flotte de trois véhicules munis de l'équipement de secours médical le plus récent. Les bénévoles sont sur appel 24 heures sur 24, 365 jours par année, et ils répondent à plus de 3 000 appels chaque année pour des urgences médicales.

J'ai eu l'occasion de constater le professionnalisme et les connaissances médicales des SMU, ainsi que l'empathie dont ils font preuve. En fait, je les ai vus intervenir auprès de mes propres parents il y a de cela plusieurs années déjà. Je sais toute la différence qu'ils font dans la communauté. Sur les lieux avant

l'ambulance d'Urgences santé, ils voient à stabiliser les patients et à leur prodiguer les soins nécessaires en les réconfortant. Dans certains cas, ils contribuent à maintenir les personnes en vie jusqu'à l'arrivée de l'ambulance qui les conduira à l'hôpital.

Récemment, j'ai pu participer à un quart de travail avec une équipe des SMU et j'ai été témoin à deux reprises de leurs techniques de sauvetage.

Avis à ceux et celles qui aimeraient faire partie d'une équipe qui pose des gestes concrets pour aider les gens dans la communauté, les SMU sont toujours à la recherche de nouveaux premiers répondants bénévoles. Contactez **ems@cotesaintluc.org** pour en savoir plus.

La division de la Sécurité publique comprend 11 agents et une flotte de deux camionnettes. Les patrouilles sillonnent la ville 24 heures sur 24, 7 jours par semaine. Les agents aident à diriger la circulation et à faire respecter les règlements municipaux dans les rues, dans les parcs et ailleurs. Je les ai également accompagnés lors d'une patrouille et j'ai été très impressionné par leur niveau d'expertise, leur dévouement et leur interaction avec les résidents.

Le centre de répartition est ouvert 24 heures sur 24. Ce sont les répartiteurs qui répondent au téléphone quand vous appelez au 514-485-6960 ou lorsque vous tentez de joindre quelqu'un après les heures d'ouverture pour signaler un bris d'aqueduc, demander un permis de stationnement temporaire, ou autre.

Je suis fier de faire partie d'une administration où l'on trouve important de soutenir ces services qui contribuent à améliorer la vie de nos résidents.

J'espère que la belle saison vous comble de bonheur et je vous souhaite de profiter sainement et en toute sécurité de l'été qui s'annonce. Comme toujours, je suis ouvert à vos suggestions et à vos commentaires.

## Conseiller Mike Cohen



### District 2

Portefeuille : Bibliothèque et culture, Parrainage, Protection des animaux, Liaison auprès du comité des chats

✉ mcohen@cotesaintluc.org ☎ 514-485-6945  
@mikecohencl @mikecohen.ca

L'automne dernier, j'ai été réélu par acclamation à Côte Saint-Luc pour représenter les résidents du district 2. J'entreprends donc un troisième mandat au Conseil, et je continue à garder un contact étroit avec les citoyens de ma circonscription, que ce soit par des visites informelles, des appels téléphoniques, des échanges de courriels, ou lors de mes rencontres annuelles du district 2. Une de ces rencontres est d'ailleurs prévue le lundi 2 juin prochain à 19 h, à l'hôtel de ville (5801, boul. Cavendish). Un de mes invités sera alors Eric Ibey, notre coordonnateur du Développement urbain et responsable des questions touchant la circulation. Il sera attentif aux commentaires exprimés par les résidents concernant l'intersection du boulevard Cavendish et du chemin Kildare.

Au cours de ce mandat, j'assume la responsabilité de la bibliothèque tout en conservant celle du parrainage, en plus de voir mon rôle de liaison auprès du comité des chats s'élargir pour englober aussi la protection des animaux.

Naturellement, je suis ravi d'aller de l'avant avec mes nouveaux portefeuilles. Notre Bibliothèque publique Eleanor

## Conseillère Dida Berku



### District 3

Portefeuilles : Travaux publics, Relations ferroviaires, Questions environnementales, Prolongement du boulevard Cavendish

✉ dberku@cotesaintluc.org ☎ 514-485-6945  
@DidaBerku @didaberku.blogspot.ca

Après l'accident de train à Lac-Mégantic en juillet dernier, Côte Saint-Luc s'est immédiatement jointe à d'autres villes canadiennes pour exiger des mesures de sécurité accrues de la part des compagnies ferroviaires et des agences gouvernementales chargées de surveiller le réseau des chemins de fer nationaux. En tant que membre de la Fédération canadienne des municipalités, Côte Saint-Luc a appuyé la création d'un groupe de travail qui a redonné un caractère d'urgence aux demandes exprimées depuis longtemps pour une plus grande transparence de la part des compagnies ferroviaires et pour des wagons-citernes plus sécuritaires pour le transport des matières dangereuses.

Le 11 septembre 2013, le maire Anthony Housefather et moi—avec d'autres membres du conseil et du personnel—avons rencontré le Canadien Pacifique pour examiner leurs protocoles de sécurité, compte tenu surtout de l'importante augmentation du

transport de pétrole. Conformément aux règles qui s'appliquent aux transporteurs communs, le CP (comme toutes les compagnies ferroviaires) doit transporter tout matériel qui lui est confié, y compris le pétrole et les autres produits dangereux qui respectent les normes fédérales en matière de transport.

Il revient aux organismes fédéraux de réglementation d'exiger des wagons plus solides, des règles de sécurité plus strictes et des pénalités plus sévères pour les compagnies de transport qui n'identifient pas bien les produits dangereux ou qui n'observent pas la réglementation existante.

Plus tôt cette année, dans une déclaration commune, les agences de transport canadiennes et américaines ont émis des recommandations qui auront pour effet d'améliorer la sécurité du transport de matières dangereuses en général et du pétrole brut en particulier. Ces recommandations comprennent : (1) le remplacement progressif des vieux wagons DOT-111 par de nouveaux wagons plus sécuritaires à double paroi; (2) l'obligation imposée aux compagnies ferroviaires d'effectuer une planification plus rigoureuse de leurs itinéraires et de réaliser une analyse de risque particulièrement pour les trajets qui traversent des secteurs vulnérables densément peuplés; (3) une plus grande précision dans l'étiquetage des produits transportés; et (4) l'adoption de plans d'intervention d'urgence pour le transport d'hydrocarbures liquides.

Ces mesures s'ajoutent aux directives émises par la ministre des Transports à la suite de la tragédie du Lac-Mégantic, qui in-

cluaient un ordre préventif très important contre le fait de laisser un train sans surveillance sur une ligne principale et l'obligation aux compagnies ferroviaires de communiquer régulièrement de l'information aux municipalités sur les matières dangereuses qui sont transportées. Lorsque le maire et le conseil ont visité la gare de triage St-Luc, le 22 novembre, nous avons obtenu l'assurance que le CP ne laisse jamais un train chargé sans surveillance sur une voie ferrée principale. Et depuis les six derniers mois, Côte Saint-Luc reçoit des rapports réguliers sur les produits dangereux qui sont transportés.

Même si le CP soutient qu'il prend toutes les précautions nécessaires pour minimiser les risques et les accidents, la Ville de Côte Saint-Luc compte sur les services de protection civile pour coordonner le plan d'intervention d'urgence. Une composante importante de notre plan de mesures d'urgence concerne les protocoles et procédures d'intervention dans le cas d'un incident ferroviaire qui se produirait dans la gare de triage St-Luc ou sur une voie ferrée.

Au cours des dernières décennies, et certainement depuis ma première élection au conseil il y a plus de 24 ans, aucun incident majeur n'a été rapporté à la gare de triage St-Luc. Nous sommes convaincus que le CP continuera de maintenir un dossier solide en matière de sécurité dans notre communauté. Toutefois, en cas d'urgence, nos résidents peuvent être certains que nous serons prêts à intervenir et à collaborer avec les forces d'urgence du CP et celles du reste de l'île de Montréal.

# Les conseillers

London Côte Saint-Luc est un joyau unique au sein de notre province, et je dirais même dans le pays en entier. La directrice de la bibliothèque Janine West et son personnel poursuivent leur travail remarquable. Notre bibliothèque, c'est beaucoup plus que des livres—nous avons aussi des DVD et des vidéos, des concerts, des conférences, des spectacles musicaux, sans compter la galerie d'art et une bibliothèque satellite (la Bibliothèque express) au Centre communautaire et aquatique (5794, av. Parkhaven). Janine et moi avons plusieurs nouveaux objectifs à explorer au cours des quatre prochaines années.

Je tiens à remercier le maire Anthony Housefather pour la création du portefeuille de la protection des animaux. Il y a trois ans et demi, j'ai surveillé de près la mise sur pied du Comité des chats de Côte Saint-Luc, formé de bénévoles, et je surveille ses activités quotidiennes depuis ce temps.

Maintenant, je reçois aussi plusieurs appels au sujet des chiens, des rats laveurs, des mouffettes, des écureuils et des animaleries. Je ne connais aucune autre municipalité qui s'est dotée d'un portefeuille comparable. En fait, j'ai déjà suggéré à quelques reprises à notre gouvernement provincial la création d'un ministère qui s'occuperait de ces enjeux. Une fois de plus, Côte Saint-Luc a une longueur d'avance.

Je travaille présentement à la mise sur pied d'un comité consultatif pour les propriétaires de chiens dans la ville. Il y a plusieurs questions importantes sur lesquelles nous devons travailler. Surveillez les nouvelles de ce côté.

## Conseiller Steven Erdelyi District 4



Portfolios:  
Finances, Questions  
environnementales

✉ serdelyi@cotesaintluc.org ☎ 514-485-6945  
🌐 StevenErdelyi.com

Vous servir comme conseiller du district 4 demeure pour moi un réel plaisir. Je vous remercie de votre appui et de la confiance que vous m'accordez. Je me réjouis de continuer à travailler pour vous comme conseiller pour les quatre prochaines années.

Ma priorité pour les mois à venir sera de m'assurer que les rénovations au parc Richard Schwartz se déroulent bien et que, une fois les travaux terminés, le parc soit un endroit magnifique et agréable à fréquenter plus tard cet été et à l'automne. J'apprécie les commentaires que les résidents m'ont transmis concernant ce parc. J'espère que les résultats répondront à vos attentes. D'autres renseignements vous seront transmis au sujet du nouveau jardin communautaire qui sera aménagé dans le parc plus tard cet été.

J'aime bien travailler au portefeuille des finances, et j'ai maintenant l'occasion de me familiariser avec les nombreux détails du fonctionnement interne de ce service. J'en profite ici pour

remercier la conseillère Dida Berku qui dirige le portefeuille des finances depuis les huit dernières années.

Je travaille également comme membre du Comité de préparation aux urgences et je vous encourage à lire attentivement les importantes suggestions contenues dans ce numéro du Courrier. Chez moi à la maison, nous nous assurons d'avoir suffisamment de fournitures d'urgence pour nous permettre d'être autosuffisants pendant au moins 72 heures; c'est une précaution que tous devraient prendre.

Cet été, n'oubliez pas de vous inscrire au système d'avis à la communauté pour que nous puissions vous informer en cas d'urgence, par exemple pour vous aviser de faire bouillir l'eau. La Ville de Côte Saint-Luc continue chaque année d'investir dans ses infrastructures pour éviter les urgences, en s'occupant de regarnir les conduites d'eau et de faire les réparations nécessaires au réseau d'aqueduc. Cette année, nous faisons aussi l'acquisition d'une génératrice de secours pour le Centre communautaire et aquatique, afin de pouvoir utiliser le centre au besoin pour accueillir les résidents évacués.

Sur le plan de l'environnement, nous détournons des quantités de plus en plus grandes de déchets des sites d'enfouissement grâce aux programmes de bacs bruns et de bacs bleus.

J'invite tous les résidents à profiter des services et des installations de la ville et j'espère avoir le bonheur de vous rencontrer à l'occasion des événements spéciaux qui animeront notre ville au cours de l'été.

## Conseiller Allan J. Levine



### District 5

Portefeuilles : Agriculture urbaine, Questions relatives aux personnes âgées, Liaison avec la Légion royale canadienne, le Club de Tennis CSL, et le hockey

✉ alevine@cotesaintluc.org ☎ 514-485-6945  
🐦 @AllanJLevine1

C'est un grand plaisir pour moi que d'être votre conseiller municipal, et ce, depuis 1986. J'aime bien rappeler que nous sommes choyés dans le district 5, où les résidents sont dévoués, savent collaborer et sont fiers de leurs maisons et de leurs jardins.

Du nouveau cet été : le jardin communautaire du parc Kirwan. Pour réserver votre emplacement, communiquez avec Laurence Fauteux à lfauteux@cotesaintluc.org ou 514 486 6800, poste 4201. Les inscriptions sont en cours depuis le 1er mai et les espaces sont limités.

Côte Saint-Luc se joindra à d'autres municipalités du Québec pour célébrer la Journée des voisins, le samedi 7 juin. L'objectif

est de rassembler les gens qui vivent dans un même quartier. Renouer des liens d'amitié et en créer de nouveaux est un bon moyen de renforcer la sécurité dans nos rues et d'améliorer notre qualité de vie. Une paire d'yeux supplémentaire pour surveiller les journaux qui restent devant la porte et un coup de main au bon moment pour une tâche difficile, voilà le genre d'attitude qui fait que l'on se sent plus près les uns des autres.

Le district 5 renferme des parcs et des terrains de jeux formidables à proximité des résidences, et c'est un avantage certain pour les jeunes familles : le Club de tennis de Côte Saint-Luc, avec ses neuf courts de terre battue, le parc Kirwan avec ses deux terrains de balle molle et ses terrains de basketball, en plus du parc Yitzhak Rabin avec ses terrains de jeux. Nous avons aussi deux garderies, deux synagogues, et le Terrain de golf Meadowbrook de 18 trous que je m'engage à préserver.

Je fais partie du comité de vérification et du comité consultatif d'urbanisme, mais mon portefeuille de responsabilités comprend également les dossiers relatifs aux personnes âgées et ce qui a trait à la Légion royale canadienne—filiale 97, le tennis et les camps de tennis, le hockey et l'agriculture urbaine. Ma priorité reste toujours votre qualité de vie.

Des résidents me parlent des rénovations prévues pour 2015 au parc Kirwan, du problème de vitesse excessive sur les rues résidentielles, des animaux dangereux et des trottoirs qui restent à réparer. Voilà selon moi quatre préoccupations importantes, et le remplacement des trottoirs figure en première place sur ma liste.

Félicitations à nos Maroons Midget BB qui ont terminé champions de la ligue régionale de hockey. Un grand merci particulièrement à tous les bénévoles qui aident les personnes confinées à la maison pendant l'hiver et à ceux qui soutiennent les jeunes et les incitent à pratiquer des sports et d'autres activités. Vous contribuez à nous offrir une meilleure qualité de vie.

Je vous encourage à rester en contact avec moi, à m'inviter à vos collectes de fonds, à vos événements spéciaux et aux fêtes de quartier. Si vous connaissez quelqu'un du district 5 qui aurait gagné un prix ou contribué de façon particulière à améliorer la société, je vous invite à m'en informer pour que nous partagions tous ensemble notre fierté envers notre grande famille élargie.

# Les conseillers

## Conseiller Glenn J. Nashen

### District 6



Portefeuilles :  
Affaires publiques et  
communications, TI,  
Préparations aux situations  
d'urgence, et vCOP

✉ gjnashen@cotesaintluc.org ☎ 514-485-6945  
 @GlennJNashen facebook.com/gjnashen  
 GlennJ.Nashen.com

Les journées se font enfin plus chaudes et ensoleillées, après un hiver particulièrement difficile et une élection provinciale assez stressante. Profitez pleinement de la belle saison, mais conduisez prudemment et surveillez les enfants qui jouent ou qui circulent à vélo.

Après les élections municipales de l'automne dernier, le maire Anthony Housefather a attribué aux membres du conseil de nouveaux portefeuilles. Tout en continuant de superviser la préparation aux situations d'urgence et Citoyens bénévoles en patrouille (vCOP), j'assume maintenant les responsabilités associées aux affaires publiques, communications et technologie de l'information. Mais je suis encore passionné par les enjeux qui touchent la protection civile, particulièrement nos remarquables Services médicaux d'urgence, les SMU.

vCOP continue de progresser et notre groupe de bénévoles compte maintenant près de 80 membres, ce qui permet de réaliser plus de patrouilles, de jour et de nuit, et de compter sur une aide additionnelle en cas de catastrophe. Nos équipes sont également formées par le service d'incendie pour inspecter vos détecteurs de fumée, lesquels sont requis par la loi. Invitez-les à entrer lorsqu'ils sonnent à votre porte pour une inspection gratuite. Et songez à vous joindre à vCOP. Pour en savoir plus, consultez [CoteSaintLuc.org/fr/CSLvCOP](http://CoteSaintLuc.org/fr/CSLvCOP).

Cette année, le conseil municipal concentre ses efforts à la préparation aux situations d'urgence et à la planification en cas de catastrophe. Nous sommes déjà à l'avant-garde dans ce domaine, mais nous tenons à améliorer les plans existants, à mettre à niveau la formation du personnel et des bénévoles, et nous voulons vous faire participer et vous renseigner à ce sujet. Vous pourrez bientôt vous inscrire aux avis d'urgence par ligne téléphonique résidentielle, par message texte ou par courriel. Surveillez les journaux locaux et mon blogue pour les nouvelles importantes qui seront diffusées dans les mois à venir.

Le projet de maisons en rangée Parkhaven Courtyard est en pleine réalisation. L'ancienne résidence Griffith-McConnell a été démolie et il y a beaucoup d'activités en préparation pour la construction de 50 maisons en rangée à cet endroit. Ce site offre des perspectives à long terme très positives.

Bienvenue à tous les nouveaux résidents qui ont aménagé dans leurs splendides maisons neuves sur l'avenue Kellert (entre les chemins Kildare et Mackle), qui font maintenant partie du district 6.

Ne manquez pas de vous inscrire à mon blogue et suivez-moi sur Twitter ou Facebook. Mes annonces sont un moyen hors pair de vous tenir au courant des questions locales, des nouvelles de dernière minute, des opinions exprimées et des renseignements touchant la protection civile, et d'avoir accès aux coupures de presse de Côte Saint-Luc.

## Conseiller Mitchell Brownstein

### District 7



Portefeuilles : Loisirs et parcs

✉ mbrownstein@cotesaintluc.org ☎ 514-485-6945  
 MitchellBrownstein.com

Côte Saint-Luc est un des meilleurs milieux de vie au monde. Nous avons la chance d'habiter la très belle île de Montréal, dans la seule province au Canada où l'on retrouve une touche européenne, dans une importante démocratie fédérale hautement respectée à l'échelle internationale avec une des meilleures qualités de vie qui soient. Je n'ai pas cessé de faire passer ce message depuis ma première élection au conseil municipal en 1990, et j'ai appuyé l'adoption de résolutions sur l'unité canadienne et l'accord de Charlottetown en 1992, je me suis joint à l'organisation locale Raise the Flag en 1993, après quoi il y a eu les résolutions pour affirmer notre volonté de continuer à faire partie du Canada en 1996. Plus récemment, j'ai aussi tenu à dénoncer la Charte des valeurs du Parti québécois en 2013.

Je répète souvent à mes amis et à ma famille à quel point nous sommes chanceux de vivre ici, et que des Québécois de tous les horizons sont reconnaissants pour les avantages dont nous bénéficions dans notre communauté. Où pourrait-on trouver ailleurs un milieu de vie dans une ville offrant les meilleurs services de loisirs, de bibliothèque, de travaux publics et d'intervention d'urgence, tout cela à quelques minutes seulement du centre-ville de Montréal, à une heure des lacs et des montagnes des Laurentides et des communautés frontalières des États-Unis ? Où pourrait-on trouver des possibilités immobilières à des prix comparables, que ce soit des propriétés résidentielles ou des appartements en location ? Où pourrait-on avoir accès aussi facilement à une éducation dans les deux langues et exploiter une entreprise à un coût raisonnable ?

Lors de la dernière élection, les électeurs de 18 à 24 ans ont voté 2 pour 1 contre le PQ, ce qui laisse entrevoir un brillant avenir pour un Québec fort à l'intérieur du Canada. Si un référendum avait lieu aujourd'hui, environ 65 % des électeurs voteraient pour continuer à faire partie du Canada. Il y a un mouvement clair de la part des jeunes Québécois de langue française qui tiennent à faire partie de notre communauté de citoyens du monde, et l'idée dépassée de vouloir s'isoler n'est plus attirante pour nos jeunes. Bien que certains puissent aimer l'idée d'un Québec indépendant, ils ne veulent pas être embêtés par tous les problèmes de réforme constitutionnelle, de frontières, de devises, de passeports, etc. Leur préoccupation tourne autour de l'économie et des emplois, et ils se sentent bien au Québec, au Canada, et au sein de la communauté au sens large.

Notre avenir est prometteur.

## Conseillère Ruth Kovac

### District 8



Portefeuilles : Développement urbain (Ingénierie et Aménagement urbain)

✉ rkovac@cotesaintluc.org ☎ 514-485-6945  
 @RuthKovac1

En tant que membre active de l'équipe de préparation aux urgences, la prévention et la capacité d'intervention sont toujours au premier rang de mes préoccupations. Comme j'ai suivi la formation donnée par Protection civile Canada à Arnprior en Ontario, j'étais bien placée pour diriger les opérations du refuge Bialik pendant la tempête de verglas en 1998, où nous avons pris soin d'environ 450 personnes.

Aujourd'hui, nous avons encore bien des préoccupations. Le déraillement de train survenu à Lac Mégantic a ramené les chemins de fer au premier plan. Je suis heureuse qu'à la suite de la réunion qui s'est tenue avec les représentants du Canadien Pacifique nous soyons de nouveau tenus au courant de tout ce qui traverse les cours de triage ainsi que de l'horaire des convois.

Notre plan de préparation aux situations d'urgence est continuellement révisé et mis à jour. Un système d'alerte d'urgence pouvant joindre les gens par ligne téléphonique filaire, téléphone cellulaire, message texte, courriel, téléavertisseur ou fax afin de les informer de tout incident pouvant les affecter sera mis en place et opérationnel dès cet été. Par exemple, il sera possible d'alerter les gens pour les avertir d'un avis d'ébullition de l'eau dans un secteur en particulier ou leur dire d'éviter certaines rues où il y a un incendie ou un autre incident.

Le conseil municipal et le personnel de la ville collaborent dans le cadre de ce projet avec nos partenaires des services de police et d'incendie, ainsi qu'avec le CSSS Cavendish et les autres parties concernées. Les employés et les membres du conseil s'emploient à actualiser leurs connaissances cette année afin que chaque personne connaisse bien le rôle qui lui revient dans l'éventualité d'un incident, qu'il soit mineur ou plus important.

Nous comptons également sur un grand contingent de bénévoles. Au cours de la dernière année, le nombre d'inscriptions s'est accru au sein des Citoyens bénévoles en patrouille (vCOP) qui agissent comme les yeux et les oreilles de la population et qui sont présents pour apporter leur aide lors des événements spéciaux. Ils sont environ 80 et vous pouvez les reconnaître à leur uniforme distinctif orange. Des bénévoles composent aussi notre service de premiers répondants, les Services médicaux d'urgence de Côte Saint-Luc.

N'oubliez pas de vous inscrire au cours de RCR offert par la Ville. Dans une situation d'urgence, mineure ou plus importante, vous pourriez faire une différence énorme. Visitez [CoteSaintLuc.org/fr/RCR](http://CoteSaintLuc.org/fr/RCR) pour l'horaire des cours à venir.

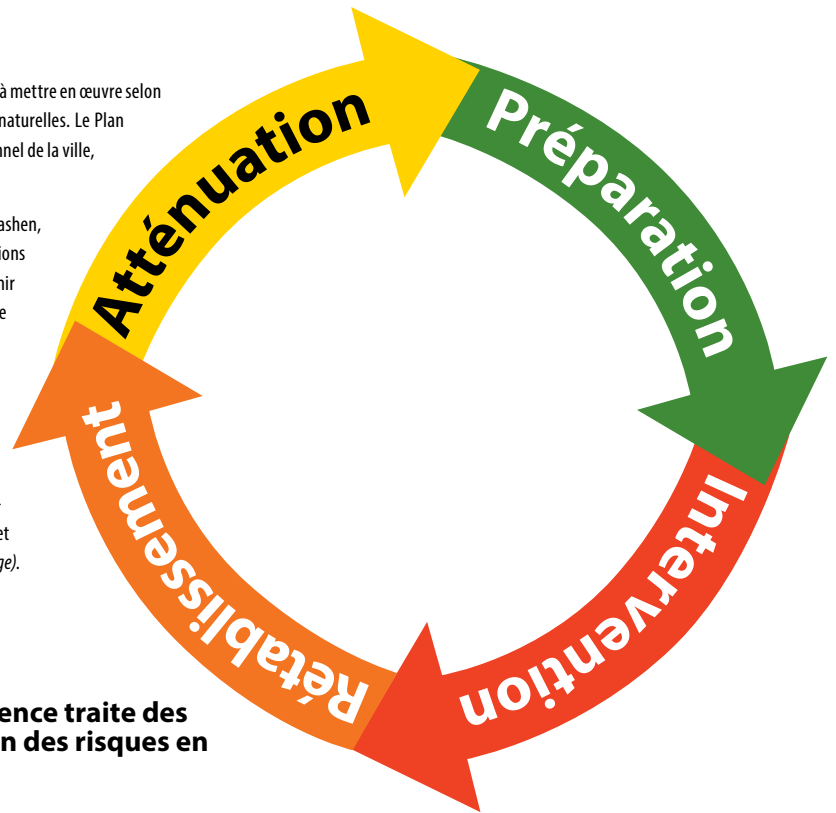


# Le Plan des mesures d'urgence de Côte Saint-Luc

Le Plan des mesures d'urgence de Côte Saint-Luc décrit en détail les rôles et les responsabilités à mettre en œuvre selon les différents types d'urgences, incluant les incidents d'origine humaine et les catastrophes naturelles. Le Plan prévoit également des procédures spécifiques à suivre en cas d'urgence à l'intention du personnel de la ville, des bénévoles, des services partenaires et du public.

« Nous mettons le plan à jour à quelques années d'intervalle, explique le conseiller Glenn J. Nashen, conseiller responsable de la préparation en cas d'urgence. Nous organisons aussi des simulations qui nous permettent de perfectionner nos compétences afin d'être mieux préparés à intervenir en cas de catastrophe. Notre comité des mesures d'urgence, composé du conseil municipal, de membres du personnel et de spécialistes en la matière, se rencontre régulièrement pour revoir notre plan d'urgence, organiser des scénarios de formation et faire en sorte que nous soyons toujours prêts à intervenir à tout moment. »

D'une manière générale, le plan indique que, peu importe le type ou la nature de l'urgence, une structure de gestion complète est mise en place pour s'occuper de tout ce qu'il y a à faire, trouver un abri pour les évacués ou dégager les rues, tenir un registre, sélectionner les bénévoles et communiquer avec la population par différents moyens incluant les médias sociaux et notre nouveau système d'avis à la communauté (*plus d'information à ce sujet en bas de cette page*).



**Le Plan des mesures d'urgence traite des quatre phases de la gestion des risques en sécurité civile, à savoir :**

## Atténuation

mesures proactives de planification afin d'éliminer ou de réduire les conséquences et les risques liés aux catastrophes.

## Préparation

élaboration des plans pour gérer les risques qui ne peuvent être atténués, comme les tempêtes de neige importantes.

## Intervention

plan et exécution des tâches requises pour faire face à la catastrophe et réduire les risques pour la vie humaine et les biens.

## Rétablissement

interventions visant à permettre aux personnes affectées et à la ville de retrouver une vie normale.

## Lancement prochain d'un système d'avis de masse à la communauté

Dès cet été, la Ville de Côte Saint-Luc implantera un système d'avis à la communauté qui sera utilisé en cas d'urgence pour avertir les résidents par téléphone, par courriel ou par message texte, et leur donner des instructions et des informations.

Le système servira par exemple pour un avis d'ébullition de l'eau affectant uniquement votre pâté de maisons ou encore pour un incident majeur affectant la ville en entier.

Pour avoir l'assurance d'être en mesure de joindre tous les résidents, nous aurons besoin de votre aide et nous vous demanderons de faire en sorte que votre numéro de téléphone résidentiel soit bien sur notre liste. Nous aimerions que vous ajoutiez aussi votre numéro de téléphone

cellulaire et votre adresse courriel. Plus nous aurons de façons de communiquer avec vous, mieux ce sera. À vous de choisir comment vous préférez être informés.

Cet été, la ville enverra un feuillet d'information à toutes les résidences pour expliquer comment vérifier si les renseignements sont à jour et comment les modifier ou faire des ajouts.

**Alerte au citoyen**  
Inscription aux avis d'alerte ▶

# Infrastructures des services d'urgence

La Ville de Côte Saint-Luc investit continuellement dans ses infrastructures, en particulier pour s'assurer d'avoir l'équipement nécessaire en cas d'urgence, comme des génératrices pour les refuges, des lits de camp, etc.



« Lorsque nous décidons d'acheter un nouveau véhicule ou de rénover un immeuble de la ville, nous gardons à l'esprit quelle utilisation nous pourrions en faire dans une situation d'urgence », indique le maire Anthony Housefather.

Par exemple, il y a à Côte Saint-Luc trois passages inférieurs très fréquentés sur le boulevard Cavendish, l'avenue Westminster et le chemin de la Côte-Saint-Luc. Depuis 2006, la ville a remplacé l'équipement des stations de pompage servant à drainer l'eau de la chaussée dans deux de ces passages. La troisième station de pompage sera remplacée cet été.

« Une station de pompage, ce n'est pas aussi attrayant que des équipements tout neufs dans un parc ou qu'une rue fraîchement pavée, mais c'est une pièce d'équipement excessivement importante pour garantir que nos passages inférieurs soient toujours praticables, explique la conseillère Ruth Kovac, membre du conseil responsable de l'aménagement urbain et de l'ingénierie. Les fortes pluies soudaines de juillet 1987 ont mis en évidence notre dépendance à ces passages

inférieurs, qui sont le seul moyen d'entrer dans la ville et d'en sortir pour la majorité de nos résidents. »

Si jamais les passages inférieurs sont bloqués, à cause d'importantes chutes de neige ou de débris, Côte Saint-Luc possède une entente avec le Canadien Pacifique qui permettrait, si nécessaire, de rediriger les véhicules et de les laisser traverser les voies ferrées pour sortir de la ville.

Cette année, la ville s'occupe d'installer une nouvelle génératrice au Centre communautaire et aquatique (5794 avenue Parkhaven). Ce bâtiment est l'un de ceux qui pourraient servir de refuge dans le cas où une catastrophe forcerait les résidents à quitter leur maison. La ville achète également des lits de camp et d'autres articles qui permettront aux employés et aux bénévoles de procurer l'essentiel aux personnes évacuées.

## La sécurité ferroviaire

La Ville de Côte Saint-Luc est le site de la gare de triage du Canadien Pacifique et elle est traversée par deux voies ferrées, ce qui suscite un intérêt particulier de la part des résidents et du conseil municipal.

« Le tragique déraillement de 2013 à Lac-Mégantic a évidemment créé beaucoup d'anxiété dans les communautés qui ont des voies ferrées et des gares de triage sur leur territoire, a déclaré le maire Anthony Housefather. Bien avant cet accident, nous avons établi de bonnes relations de travail avec les représentants du Canadien Pacifique afin d'encourager la compagnie à résoudre certains problèmes liés au bruit, à l'accès à la gare de triage, au transport de matières dangereuses et, bien sûr, à des questions de sécurité. »

« Nous avons rencontré à nouveau le CP peu après l'accident de Lac-Mégantic afin d'aborder d'autres préoccupations et nous avons visité la gare de triage St Luc pour être en mesure de bien comprendre ses opérations. Nous communiquons régulièrement avec le CP et nous sommes persuadés qu'ils comprennent les inquiétudes en matière de sécurité que peuvent avoir Côte Saint-Luc et toutes les autres communautés en bordure des chemins de fer, qu'ils sont tout aussi désireux que nous de renforcer la sécurité des wagons-citernes, de réduire la vitesse des convois dans les zones dangereuses et qu'ils continuent d'améliorer leurs opérations. »

Comme toutes les grandes compagnies ferroviaires, le CP doit respecter les normes strictes de Transport Canada en matière de sécurité et ils doivent dévoiler la nature des matières qu'ils transportent sur notre territoire.

« Un des dix facteurs de risque évoqués dans le Plan des mesures d'urgence de Côte Saint-Luc est un déraillement de train ou un déversement dans la gare de triage St Luc, affirme le maire Housefather. Grâce à notre excellente collaboration avec le CP, dans l'éventualité d'un incident, nous sommes en mesure d'assurer que les intervenants sur le terrain travailleront en étroite collaboration afin de réduire les risques et les impacts pour nos résidents. »

Pour plus d'information sur la sécurité ferroviaire, lisez l'article de la conseillère Dida Berku à la page 6.



## D'autres façons de se préparer

La Ville de Côte Saint-Luc se prépare aux situations d'urgence en utilisant toutes les ressources à sa disposition. Les résidents aussi peuvent aider en étant eux-mêmes des ressources utiles—ne serait-ce que chez eux ou dans leur rue.

Par exemple, la ville offre des cours de RCR (réanimation cardio-respiratoire) pendant toute l'année. Vérifiez les dates à [CoteSaintLuc.org/fr/RCR](http://CoteSaintLuc.org/fr/RCR). Vous pouvez aussi vous inscrire au programme *Héros en trente*, où nous enseignons aux participants les notions de base de RCR, le fonctionnement d'un défibrillateur externe automatisé (DEA), et la façon de venir en aide à quelqu'un qui s'étouffe—tout cela en 30 minutes.



# 9-1-1

## Quand appeler le 9-1-1



Les gens hésitent souvent à faire le 9-1-1 parce qu'ils ne sont pas certains qu'il y a vraiment une urgence. Comment savoir ?

Toute situation qui requiert une aide immédiate de la police, du service des incendies ou d'une ambulance est une urgence. Il y a urgence médicale lorsque quelqu'un est inconscient, respire à peine ou ne respire plus, fait une réaction allergique, souffre de douleur au thorax, de saignements incontrôlables, ou de tout autre symptôme nécessitant une attention médicale immédiate.

Si vous n'êtes pas certain d'être en présence d'une véritable urgence, nous vous recommandons de téléphoner quand même au 9-1-1. Le préposé vous posera les bonnes questions et il sera en mesure de déterminer si vous avez besoin d'une aide immédiate.

**Pour des situations non-urgentes qui requièrent le Service de police, composer 514-280-2222**

**Pour des situations médicales non-urgentes, composer 811**

**Pour rejoindre le Centre antipoison, composer 1-800-463-5060**

## Que se passe-t-il quand vous appelez le 9-1-1 ?



Quand vous appelez le 9-1-1, soyez prêt à rester en ligne et à répondre aux questions du préposé. Ne raccrochez pas avant que le préposé vous dise de le faire. Celui-ci cherchera à savoir :

- 1 L'emplacement de l'urgence, y compris l'adresse civique**
- 2 Le numéro de téléphone d'où vous appelez**
- 3 La nature de l'urgence**

Le service 9-1-1 dans notre secteur peut aussi vous donner des instructions, étape par étape, pour que vous puissiez aider la personne qui a du mal à respirer ou qui a besoin de premiers soins ou de RCR.

Des détails additionnels concernant l'urgence, comme la description physique de la personne qui pourrait avoir commis un crime, une description de l'incendie en cours, ou des détails sur les blessures ou les symptômes dont peut souffrir une personne, peuvent aussi être essentiels pour que l'on puisse envoyer sur place les bonnes ressources pour intervenir efficacement. Toutefois, n'attendez pas d'obtenir toute l'information additionnelle avant d'appeler le 9-1-1.

Si vous faites le 9-1-1 par erreur, ou si un enfant à la maison compose le 9-1-1 alors qu'il n'y a pas d'urgence, ne raccrochez pas—pour les officiers du 9-1-1, cela pourrait signifier qu'il y a une urgence et ils enverraient des premiers répondants à l'endroit où vous êtes. Expliquez plutôt au préposé, simplement, ce qui vient d'arriver.

## La brigade des détecteurs de fumée



Les détecteurs de fumée sauvent des vies en alertant les gens au fait qu'il y a peut-être un incendie dans la maison. Mais ils ne peuvent faire leur travail que s'ils sont en état de fonctionner. Trop de décès se produisent et auraient pu être évités si la maison avait été équipée d'un détecteur de fumée en état de fonctionner.

Tous les étés, dans le cadre d'un partenariat avec le Service d'incendie de Montréal, vous pouvez avoir la visite d'un officier de la prévention des incendies ou d'une équipe de la brigade des détecteurs de fumée vCOP qui se présente chez vous en offrant de vérifier votre détecteur de fumée, de remplacer les piles usagées et d'installer un nouveau détecteur si nécessaire.

Les bénévoles de la brigade des détecteurs de fumée portent l'uniforme vCOP et ils sont munis d'une pièce d'identité avec photo. Si vous n'êtes pas à la maison au moment de leur visite, ils laisseront des instructions pour convenir d'un rendez-vous. Nous encourageons tous les résidents à profiter de ce service gratuit pour protéger leur famille, leur maison et leurs biens.

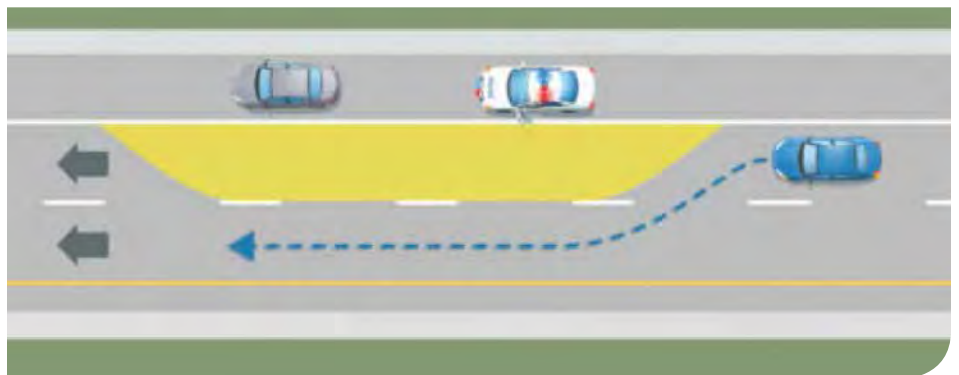
Le règlement 1556 de Côte Saint-Luc, adopté en 1977, exige l'installation de détecteurs de fumée dans toutes les nouvelles maisons et les nouveaux bâtiments.

## Protégez ceux qui vous protègent : respectez le corridor de sécurité

Lorsque vous voyez approcher un véhicule d'urgence dans votre rétroviseur et que ses gyrophares ou sa sirène sont actionnés, selon le Code de la sécurité routière vous devez ralentir et vous ranger à droite, s'il est sécuritaire et possible de le faire. Cela permet au véhicule d'urgence de vous doubler en toute sécurité pour répondre à l'appel d'urgence.

Depuis 2012 lorsqu'un véhicule d'urgence ou un véhicule de service est immobilisé sur le côté de la route et que ses gyrophares ou ses feux clignotants sont activés, vous devez changer de voie afin de créer une zone sécuritaire. De plus, il est illégal—et assez dangereux—de suivre un véhicule d'urgence dont les gyrophares ou la sirène sont activés.

Visitez [www.corridorde securite.gouv.qc.ca](http://www.corridorde securite.gouv.qc.ca) pour visionner une vidéo de 90 seconds qui explique bien comment créer un corridor de sécurité quand un véhicule d'urgence est immobilisé.



source : [www.corridorde securite.gouv.qc.ca](http://www.corridorde securite.gouv.qc.ca)

# Un été CSL

## Tout ce que l'été a à offrir à CSL!

Marché publique \* Divertissements à la piscine  
Concerts extérieurs \* Films en famille

[CoteSaintLuc.org/fr/Ete](http://CoteSaintLuc.org/fr/Ete)